

**De :** jean-louis Felfli [mailto:felfli.mairie@cernex.fr]

**Envoyé :** vendredi 2 juin 2017 13:08

**À : Cc :** 'jean-louis Felfli'

**Objet :** révision PLU

Bonjour à tous,

Pour faire suite à la réunion privée du Conseil Municipal du 22.05.2017 portant sur la révision du PLU et de la réunion du groupe de travail PLU du 29.05.2017, j'ai relevé les points suivant :

- les fondamentaux et notamment les paradigmes légaux et fonctionnels de cette révision de PLU ne semblent pas compris et acceptés par l'ensemble du Conseil Municipal, notamment la mise en compatibilité des objectifs du SCoT (accepté par notre commune dans le cadre du précédent mandat).
- le PLU n'a jamais été l'outil garantissant des droits privés, des ressources financières, des intérêts familiaux ou de confort personnel, mais seulement un outils de gestion du développement urbanistique induisant une dimension d'intérêt collectif, sociologique, écologique et économique.
- Comme l'a voulu notre commune en intégrant le SCoT, le nouveau PLU se fera dans l'intérêt commun permettant de garantir à l'ensemble de la population de Cernex un cadre de vie de qualité, retranscrit notamment dans son PADD.

Lors de ces deux réunions précitées, certains élu(e)s ont mis en avant des positions d'intérêts personnels remettant même en question le bien fondé de services publics communaux (comme l'école ou le périscolaire), cette pratique incongrue pour un élu nécessite le rappel des objectifs centraux de notre action afin de conserver, vis-à-vis des autorités, des administrations et surtout de notre population notre crédibilité.

Je n'ose pas imaginer certains défendant publiquement la non-nécessité future de nos services publiques et notamment notre école et de notre périscolaire pour des raisons qu'ils leurs sont propres alors que ces équipements sont bien plus que de simples bâtiments, un cœur sociologique qui définit la raison d'être d'un village qui ne doit pas se limiter à une cité dortoir !

Il faut enfin accepter l'idée que Cernex n'est pas une « île déconnectée de toutes réalités » et que notre commune se doit de répondre activement aux enjeux multidimensionnels présents et futurs, le laissez-faire ou la passivité prônée par certain produirait les contre-exemples urbanistique et/ou sociologique que nous ne voulons justement pas à Cernex.

En cela, les positions tenues par tous doivent pouvoir être explicités et argumentées en public, je m'y engage et demande donc à l'ensemble des élus du Conseil Municipal à faire de même.

Il est donc nécessaire d'impliquer Tout le Conseil Municipal à chaque étape de cette révision !

Dans ce cadre, le groupe de travail se réunit le jeudi 8 juin à 20h30 pour clarifier et arrêter les enveloppes urbaines et finaliser le PADD je vous invite tous à être présent et dans cette attente, je suspends le processus de révision de PLU avec notre urbanisme pour permettre à l'ensemble du Conseil Municipal de se réappropriier le processus de révision de ce document politique de planification.

Je vous remercie par avance de votre compréhension, compte sur votre présence et dans l'attente de nous revoir, je vous souhaite d'excellents moments.

Jean Louis Felfli

Maire de Cernex

